

Les jeunes et You Tube

Les parents connaissent bien le phénomène You Tube : un salon des You Tubeuses a fait l'objet de nombreux reportages à la télévision.

Ce qu' ils savent moins, c'est que le phénomène a un impact sur les études. D'après un article paru dans le journal *Le Monde*, le 26 mai 2016, de nombreux jeunes, voulant imiter des You Tubeurs à succès comme Cyprien, créent des chaînes, en espérant devenir des stars du Web et gagner de phénoménales sommes d'argent. Certains jeunes abandonnent même leurs études pour devenir You tubeur à temps plein. C'est sur You Tube que Justin Bieber a percé. L'auteure de ce billet de blog pense que la musique n' y pas gagné !

Les jeunes sont de plus en plus nombreux à créer des chaînes ou à poster des vidéos et de plus en plus jeunes. Il n'est pas rare que des jeunes de moins de dix ans aient une chaîne à leur nom. Ce qui est illégal !

Peut-on gagner de l'argent quand on est un You Tubeur ?

Oui, les You Tubeurs les plus suivis qui totalisent des millions de vues gagnent de l'argent. C'est le cas de Rémi Gaillard, Norman et de Cyprien. Certaines vidéos sont sponsorisées, des You Tubeurs peuvent vendre des produits dérivés, et You Tube verse parfois un salaire mensuel.

Quel est le salaire versé par you Tube ?

Un You Tubeur peut choisir de vendre ses vidéos. You Tube, qui est une entreprise appartenant à Google, lui verse alors une rémunération (de l'argent) qui est basée sur le nombre de vues. Google garde secret ce montant. On estime à 0,60 centimes ou 0,80 centimes la vidéo pour 1000 vues. Aux États-Unis, c'est un dollar pour 1000 vues. Il y a aussi des boîtes qui aident les You Tubeurs à gérer leur argent : elles prennent un pourcentage évidemment.

Qui peut vivre en étant You Tubeur ?

En France, d'après quelques estimations, 350 You Tubeurs gagnent l' équivalent du SMIC, le salaire minimum. C'est peu. Les Stars qui gagnent des millions se comptent sur les doigts de la main. Quelques estimations de salaire mensuel : 15 000 euros par mois pour Norman, et Rémi Gaillard et 29 000 pour Cyprien.

Quels sont les avantages ?

On peut exprimer sa créativité, on est obligé de se renouveler sans cesse et de fidéliser son public, ou de trouver de nouveaux publics. On est « célèbre » mais parfois pour peu de temps !

Quels sont les inconvénients ?

Les commentaires négatifs, haineux.

Il faut avoir un mental d'acier pour ne pas être blessé par les critiques. Les déferlantes de haine sont monnaie courante sur Internet, l'anonymat (relatif) des pseudonymes libérant les frustrés de tout poil !

L'absence de sécurité.

Le salaire n' est pas garanti. On peut retomber dans l' anonymat très rapidement. On peut signaler les harcèlements sur You Tube.

Les procès pour non respect de la loi qui s'applique en France sur Internet. Il faut respecter le droit de la propriété intellectuelle, le droit d'auteur et ne pas reproduire de contenus protégés. Le plagiat est également interdit. Attention, des robots parcourent You Tube et vérifient des vidéos à la recherche des plagiat.

A quel âge peut-on s'inscrire sur You Tube ?

Il faut avoir au moins treize ans **ET l'accord des parents**. Attention, les parents sont responsables des contenus publiés par leur enfant. Si un enfant a menti sur son âge et que You Tube est informé, le compte est obligatoirement supprimé. Il y a un règlement. Il convient de vérifier quels contenus on peut publier. En cas de non respect du droit à l' image du droit de l' image, de la propriété intellectuelle, les parents sont tenus pour responsables.

Comment vérifier si mon enfant a un compte sur la plate-forme ?

Écrire une équation avec son nom, prénom ou son prénom et son nom et You Tube dans un moteur est une démarche indispensable.

Exemple : écrivez dans la barre de recherche de Google :

CDI collège Wallon You Tube

Vous verrez la chaîne d'un CDI créée pour le concours Babélio. Et, oui, les CDI ont aussi des chaînes sur You Tube !

Comment gagner de l'argent quand on est mineur ?

On remplit le numéro de compte bancaire des parents sur le formulaire d'inscription !
Ce sont eux qui gèrent.

La page You Tube :

<https://support.google.com/youtube/answer/2802272?hl=fr>

Si les parents ont des questions à poser au CDI, rien de plus facile ! Il suffit de poster un commentaire sur le blog du CDI ? Je répondrai sur le blog, dès que j'aurais un peu de temps.

Françoise Grave
Professeur documentaliste
collège Camille Claudel
Villeneuve d' Ascq